



# **Comité de Suivi PCAET Etablissement public territorial Vallée Sud Grand Paris**

---

*13 Mars 2024*

## Madame Jacqueline Belhomme

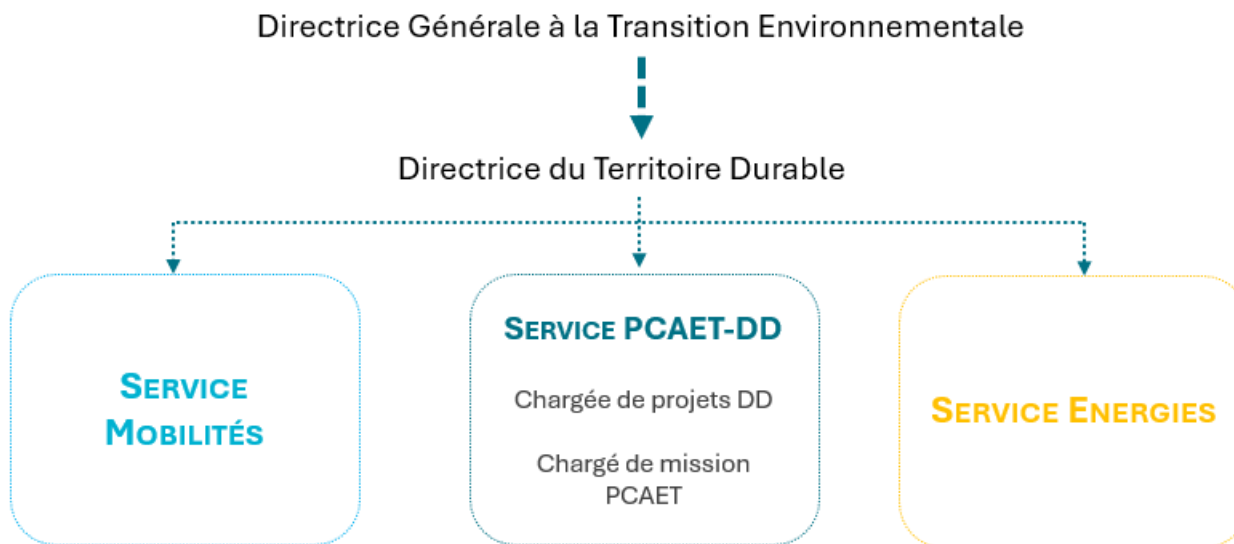
*Vice-Présidente en charge du Développement Durable*

*Maire de Malakoff*



# INTRODUCTION

## Organisation générale de la Direction du Territoire Durable



### Les documents stratégiques produits par la Direction du Territoire Durable :



#### Le Schéma Directeur Cyclable

*Adoption du plan vélo de Vallée Sud - Grand Paris | Vallée Sud - Grand Paris (valleesud.fr)*



#### Le Plan Climat Air Energie Territorial

*Limitons notre impact sur l'environnement avec le PCAET | Vallée Sud - Grand Paris (valleesud.fr)*



#### Les Stationnements Vélos Sécurisés

<https://www.valleesud.fr/fr/stationnement-velo>



#### Le Rapport Développement Durable

*Rapport développement durable 2023 | Vallée Sud - Grand Paris (valleesud.fr)*

# SOMMAIRE

---

- 1 Synthèse du Rapport Développement Durable
- 2 L'avancement des actions du PCAET
- 3 Démonstrateur écologique : l'avancement des opérations
- 4 Les rénovations énergétiques des équipements territoriaux
- 5 La collecte des biodéchets sur le Territoire
- 6 Les actions menées avec les associations vélo
- 7 Temps d'échanges : questions-réponses
- 8 Conclusion

# 1

## Synthèse du Rapport Développement Durable





SYNTHÈSE DU RAPPORT

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

2022-2023



valleesud.fr





# Contenu de la synthèse du rapport Développement Durable

Le Développement durable se définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

Les finalités du **Développement Durable**  
*Code de l'environnement*

<b>0. Un Focus</b>	Le Plan Climat Air Energie Territorial
<b>1. Climat et atmosphère</b>	Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
<b>2. Ressources &amp; Biodiversité</b>	Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles
<b>3. Besoins essentiels</b>	Epanouissement de chacun dans un cadre de vie satisfaisant
<b>4. Cohésion sociale</b>	Solidarité entre les Territoires et les générations
<b>5. Economie circulaire</b>	Modes de production et de consommation responsables pour une empreinte écologique neutre
<b>6. Finalité transversale</b>	Sensibiliser tous les acteurs au développement durable

# 1.1 Développer le réseau de bus sur le Territoire

Lancement de la nouvelle offre  
du **réseau Vallée Sud Bus**

**10**  
lignes de bus  
restructurées

**746 164**  
kilomètres  
réalisés par les opérateurs  
de bus en 2023 sur le Territoire

**5M €**  
dépensés  
chaque année par le Territoire  
pour une offre de transport  
efficace et proche des habitants

**38 %**  
des bus de Vallée Sud  
roulent à l'énergie électrique

**950**  
bénéficiaires  
du Pass' local

Une note globale  
de satisfaction de  
**7,9/10**  
a été obtenue sur le réseau  
Vallée Sud Bus lors  
d'une enquête réalisée  
en mai 2023



Début des travaux pour la création de la  
**station hydrogène**  
qui alimentera en énergie les bus  
de Vallée Sud Bus



**+ 19,4 %**  
de kilomètres  
réalisés par les opérateurs  
de bus depuis la restructuration  
du réseau





## 1.2 Favoriser les mobilités propres

Mise en œuvre du **Schéma Directeur Cyclable**

**260**

**panneaux**

cédez-le-passage aménagés  
spécifiquement  
pour les vélos en 2023

**5 925**

**places**

de stationnement vélo libre  
existantes sur le Territoire

**+ 890**

**places**

de stationnement vélo libre sur  
le Territoire par rapport à 2022  
soit une augmentation de 18%



**Places**

**400**

**places**

de stationnement vélo sécurisé  
gérées par Vallée Sud-Grand  
Paris sur le territoire

**185**

**km**

d'aménagements cyclables  
existants sur le territoire,  
hors zone 20 et 30

**+91%**



**Places**

**+6%**



**Kilomètres**



## 1.3 Accompagner la transition énergétique

### Etude du **potentiel photovoltaïque** du Territoire

**17**

**équipements**

gérés par le Territoire (sur 36)  
ont une production potentielle de

**478 MWh/an**

**3**

**équipements**

territoriaux équipés  
en énergie solaire  
en 2022

### Poursuite du développement des **réseaux de chaleur et de géothermie**

**4**

**réseaux de chaleur**

existants  
sur le Territoire

**25**

**km**

de réseaux de chaleur  
existants sur le territoire

**176**

**GWh**

d'énergie produite  
par les réseaux de chaleur  
du territoire

**4**

**équipements**

territoriaux alimentés  
par des réseaux  
de chaleur

**6**

**projets de réseaux de géothermie**

en phase de concrétisation sur le Territoire par divers  
maîtres d'ouvrages avec pour objectif de produire

**435 GWh** d'énergie à terme.

### Rénovation énergétique



Création de  
**Vallée Sud Rénov**  
- SEM dédié à la rénovation  
énergétique

**14 %**

**d'énergies  
renouvelables**

dans l'alimentation  
en chauffage des équipements  
de Vallée Sud-Grand Paris



**766**  
**foyers informés** et  
**212**  
**projets de travaux**  
réalisés par  
les ménages en 2022

**+10%**



## 1.4 Réduire les consommations énergétiques

**16 bâtiments** sur les 36 transférés au Territoire ont bénéficié ou bénéficieront travaux de rénovations énergétiques

**La médiathèque de Fontenay-aux-Roses :**

objectif

**- 45 %**

des consommations énergétiques globales



**La médiathèque de la Buanderie à Clamart**

objectif

**- 25 %**

des consommations énergétiques globales

**Le conservatoire Darius Milhaud à Antony :**

objectif

**- 47 %**

des consommations énergétiques globales

**Le conservatoire de Malakoff :**

objectif

**-40 %**

des consommations énergétiques globales

**L'Aquapol de Montrouge :**

objectif

**- 50 %**

de la consommation de chauffage et

**- 42 %**

des consommations énergétiques globales

**2 bâtiments** sur les 36 transférés au Territoire bénéficieront de travaux de démolition-reconstruction afin d'atteindre des hautes performances énergétiques :

**La piscine du Hameau au Plessis-Robinson :**

Reconstruction selon les normes :

- Haute Qualité Environnementale niveau Très Bien
- Bois de France niveau argent
- Pacte Bois-Biosourcés Fibois Ile-de-France niveau Bronze

**Le Stade Nautique de Châtillon-Malakoff :**

Reconstruction selon les normes :

- Haute Qualité Environnementale niveau Excellent
- Bois de France niveau argent
- Pacte Bois-Biosourcés Fibois Ile-de-France niveau Bronze

**Réduction des consommations énergétiques du patrimoine de VS GP :**

Diminution de **6 %** des consommations d'énergie réalisée dans les équipements de VS GP entre 2021 et 2022

Objectif 2030 : **- 40%** de consommation énergétique sur l'ensemble du patrimoine de Vallée Sud-Grand Paris



**- 10 %**

de consommations énergétiques liées au chauffage dans les équipements de VS GP entre 2021 et 2022



MWh



## 1.5 Gérer de manière écoresponsable

### Identifier et améliorer l'impact environnemental des dépenses de la collectivité

Élaboration du **SPASER**  
(Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Economiquement Responsables) pour la période 2023-2025 :

**Objectif de 100 %**  
de marchés publics contenant des dispositions environnementales d'ici à 2025

**Objectif de 30% des dépenses**  
des marchés comprenant des dispositions sociales d'ici 2025

**52 marchés publics**  
à l'initiative de Vallée Sud-Grand Paris contenant des considérations environnementales en 2022

# 70 %

**des marchés publics**  
notifiés en 2022 contenant des considérations environnementales



# 39 %

**des dépenses**

de fonctionnement classées comme favorables ou « très favorables » dans la démarche de budget vert pour l'année 2023 contre 25% en 2022



*Le budget vert est une démarche permettant d'évaluer l'impact environnemental des dépenses budgétaires des collectivités.*

**700 000 €**

de subventions obtenues au titre de la rénovation énergétique et des mobilités actives

**100 % des véhicules légers**  
de Vallée Sud-Grand Paris sont propres :

**3** vélos

**7** véhicules hybrides

**26** voitures électriques

**20** stations de recharge pour véhicules électriques sont installées au siège



## 2.1 S'adapter au changement climatique en préservant les milieux naturels

### Végétalisation et désimperméabilisation des espaces publics

Plantation en 2023 de

**182**  
arbres

création de

**1 810**  
m<sup>2</sup>  
d'espaces végétalisés

Quelques exemples d'opérations de végétalisation :

Cour de l'école Senghor à Clamart : **527 m<sup>2</sup>** végétalisés et **1 300** désimperméabilisés

Rue de la Vanne à Montrouge : **1 113 m<sup>2</sup>** végétalisés et **2 800** désimperméabilisés

Rue Pierre Bogaert à Clamart : **170 m<sup>2</sup>** végétalisés



Aménagement de

**1 239 m<sup>2</sup>**

de stationnements traités en pavés infiltrants :

**Rue Gambetta** à Fontenay-aux-Roses

**Rue H. Roederer** à Châtenay-Malabry

**Rue de la Vanne** à Montrouge

### Plusieurs opérations de végétalisation programmées en 2024

**Ecole Jean Jaurès**  
au Plessis  
Robinson

**Avenue Jean Baptiste Clément**  
à Clamart

**Avenue Jean Jaurès**  
à Châtenay-  
Malabry

**Rue Victor Hugo**  
à Malakoff

### Végétalisation des voiries

**100 %**  
des projets

de requalification de voirie étudiés en 2022/2023 et sous maîtrise d'ouvrage du Territoire ont intégré des espaces végétalisés

Démarrage de l'exécution du projet  
**d'extension de la piétonnisation du centre-ville de Clamart :**  
végétalisation et emploi de matériaux à faible albédo

**2 661 ml**  
de réseaux d'assainissements rénovés en 2022

Lancement des études pour la création d'un **nouveau jardin public** en lieu et place d'anciens bureaux sur la commune de Montrouge (avenue de la république)

## 2.2 Diminuer la pollution lumineuse

### Transfert de la compétence éclairage public au Territoire

**32 %**  
de l'éclairage public transféré au Territoire est équipé de LED

+ **19 points**



Transfert de la compétence éclairage public par **les Villes de Bourg-la-Reine et Sceaux**



**7 villes** ont transféré la compétence éclairage public à ce jour

### Investissement du Territoire dans l'éclairage public

**4M €**  
pour l'éclairage public investis chaque année par le Territoire

**3M €**  
en fonctionnement dépensés chaque année par le Territoire



Réduction de

**16 %**

de la consommation d'énergie liée à l'éclairage public entre 2021 et 2022

### Réduction du niveau de l'éclairage public

Expérimentations dans

**3**

**Villes d'abaissement du niveau d'éclairage :**

**Clamart et Fontenay-aux-Roses :**

**- 15 %**

d'intensité lumineuse dès l'allumage

**- 60 %**

d'intensité lumineuse entre 23h et 5h

**- 20 %**

d'intensité lumineuse

**Bourg-la-Reine :**

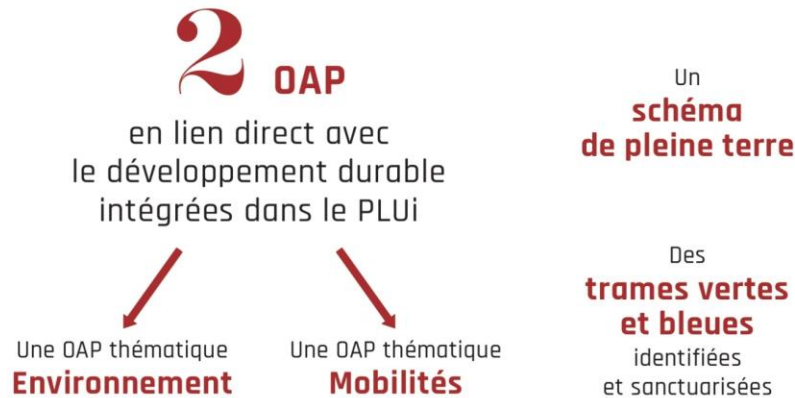
**- 60 %**

d'intensité lumineuse entre 23h et 5h à partir de 2024 (- 50% actuellement)

## 3.1 Epanouissement de chacun dans un cadre de vie satisfaisant : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

### Rédaction des OAP :

Les **O**rientations d'**A**ménagement et de **P**rogrammation permettent à la collectivité d'assurer la cohérence de l'aménagement du Territoire sur le long terme en fixant des orientations et des objectifs à atteindre ainsi que des principes d'aménagement à respecter pour les porteurs de projet.



### Pour l'élaboration des OAP et du règlement du PLUI, ont été organisés :

<b>11</b> ateliers citoyens (1 dans chaque Ville)	<b>11</b> expositions publiques en Mairie (1 dans chaque Ville)	<b>1</b> atelier expert
<b>5</b> tables rondes dédiées à l'écriture du règlement	<b>4</b> tenues de stands dans l'espace public	<b>1</b> réunion publique
		<b>1</b> séminaire de travail avec les élus du Territoire

### Intégrer les problématiques environnementales dans les opérations d'aménagement

Quelques exemples :

- ▶ **Réemploi des matériaux sur les chantiers**  
ZAC Lavallée à Châtenay-Malabry :  
Réemploi de **98 %** des bétons des anciens bâtiments de l'école centrale.  
Production sur place de béton constitué de granulats recyclés issus de la déconstruction du bâtiment.
- ▶ **Mise en valeur de l'eau et de la végétation**  
ZAC du Panorama à Clamart :  
Création d'un plan d'eau de **2,2 hectares**  
Création du **plus grand parc paysager de Clamart**
- ▶ **Désimperméabilisation des espaces publics**

<b>35 %</b> des espaces en pleine terre	<b>30 %</b> des espaces publics en surface minérale perméable	<b>23 %</b> de la surface des ilots végétalisés
---	--	---

**Plan Local  
d'Urbanisme  
intercommunal**



## 3.2 Développer et rénover les équipements culturels

### 3 équipements culturels rénovés ou en cours de rénovation

Rénovation  
du hall du **théâtre  
des Gêmeaux**  
à Sceaux

Rénovation énergétique et des intérieurs  
du **conservatoire Darius Milhaud à Antony** :

- Remplacement des menuiseries et isolation de la toiture
- Mise en place d'une pompe à chaleur
  - Mise en place de panneaux photovoltaïques en autoconsommation

Objectif de

- **47 %**

de consommations  
énergétiques totales



Rénovation  
et extension  
des cuisines  
du **pôle culturel  
de Châtenay-Malabry**

### Etudes préalables à des travaux dans 6 équipements culturels

Rénovation globale  
du **pôle culturel**  
de Châtenay-Malabry

Reconstruction  
du **théâtre 71**  
de Malakoff

Restructuration  
de la **Fabrique des Arts**  
à Malakoff

Rénovation globale  
du **théâtre des sources**  
à Fontenay-aux-Roses

Rénovation thermique  
du **conservatoire**  
de Clamart

Rénovation thermique  
du **conservatoire**  
de Châtillon

### Lancement des travaux de rénovation énergétique à venir dans 3 équipements culturels du Territoire :

La **médiathèque  
de Fontenay-aux-Roses** :

- Remplacement des menuiseries
- Remplacement de la centrale de traitement de l'air
- Intégration d'une pompe à chaleur

Objectif

- **45 %**

de consommations  
énergétiques totales

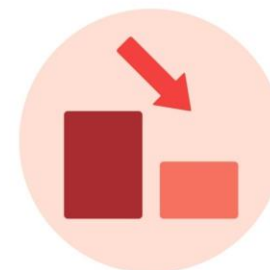
La **médiathèque de la Buanderie  
à Clamart** :

- Reprise de l'étanchéité de la cour
- Remplacement des chaudières et du système de traitement de l'air

Objectif

- **25 %**

de consommations  
énergétiques totales



Le **conservatoire de Malakoff**

- Rénovation de l'enveloppe et des menuiseries,
- Rénovation des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation

Objectif de

- **40 %**

de consommations  
énergétiques totales



## 3.3 Développer et rénover les équipements sportifs

### 3 piscines territoriales rénovées ou en cours de rénovation

L'**Aquapol de Montrouge**  
(achevé fin 2023)

- Rénovation de la chaufferie
- Remplacement des systèmes de traitement de l'air
- Remplacement de l'éclairage

**Objectif de**  
**- 42 %**  
de consommation  
énergétique



Démolition-reconstruction  
du **Stade Nautique  
de Châtillon-Malakoff** avec  
des objectifs en termes  
de réduction de consommation  
énergétique (*voir p.8*) et objectif de

**- 70 %**  
de consommation  
d'eau par baigneur

Démolition-reconstruction  
de la **piscine du Hameau  
au Plessis-Robinson** avec  
des objectifs en termes  
de réduction de consommation  
énergétique (*voir p.8*) et objectif de

**- 66 %**  
de consommation  
d'eau par baigneur

### Réduction de la consommation d'eau dans les piscines

**196 L/baigneur**  
en moyenne dans les piscines  
du Territoire en 2022



**- 10 %**  
de consommation d'eau  
dans les piscines du Territoire  
entre 2021 et 2022

### Développement de la pratique de la nage

**108 169**  
enfants accompagnés dans l'apprentissage  
de la pratique de la nage



**- 20 000 m<sup>3</sup>**  
d'eau consommées dans les piscines  
du Territoire entre l'année 2019  
et l'année 2022

## 4.1 Assurer l'égalité entre les territoires et les habitants

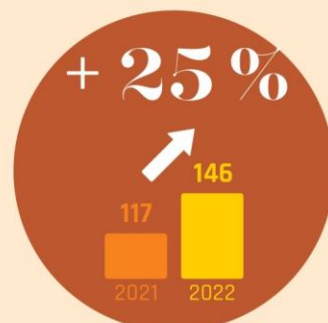
### Coordonner les actions politiques de la ville

Piloter les actions de renouvellement urbain dans les **5** quartiers prioritaires de la ville du Territoire (**15 634 habitants**)

**Instauration du permis de louer** ayant donné lieu sur la période février 2022 - février 2023 à : **165** déclarations de mise en location déposées et **408** autorisations préalables de mise en location déposées

+ **25 %**

**de dossiers instruits** dans le cadre de la lutte contre le logement insalubre entre 2021 et 2022



visites de logements effectuées



visites à domicile

+ **15 %**

**de visites à domicile** à destination de personnes âgées en situation de perte d'autonomie entre 2021 et 2022

## 4.2 Prévenir et accompagner la perte d'autonomie des aînés

### Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et soutenir leurs aidants

**Accompagnement de 1 263 personnes** en perte d'autonomie dans leur projet de vie

**583 visites à domicile** de personnes âgées en situation de perte d'autonomie

**7 343 entretiens** réalisés par les accompagnants



**4 communes couvertes :** Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff

**149 791 habitants** sur le territoire d'intervention dont :  
· 30 579 personnes de plus de 60 ans  
· 11 229 personnes de plus de 75 ans

## 4.2 Développer l'accès à des offres de service

### Démarche Qualivilles



#### Qualivilles

est un référentiel de certification de service qui porte sur la qualité de la relation citoyenne.

La démarche Qualivilles menée par Vallée Sud-Grand Paris a pour objectif de replacer l'usager au cœur des préoccupations de l'EPT. Ce référentiel est composé d'engagements de services qui permettent de structurer la politique de pilotage de la qualité portant sur l'accueil, l'information, l'orientation et les réponses à apporter aux usagers de ses équipements (conservatoires, médiathèques, piscines).

Vallée Sud-Grand Paris est la **première intercommunalité en France** à être certifiée Qualivilles



### Équipements certifiés Qualivilles

# 5

#### équipements territoriaux

ont obtenu la certification Qualivilles :

La **Maison de la musique et de la danse**  
à Fontenay-aux-Roses

La **médiathèque François Mitterrand**  
à Clamart

La **médiathèque de la Buanderie**  
à Clamart

Le **centre aquatique Pajeaud**  
à Antony

La **piscine des Blagis**  
à Sceaux



# 8,67/10

note donnée par **1 053 usagers** lors de l'enquête de satisfaction Qualivilles



## 4.3 Améliorer l'attractivité économique du Territoire

10 entreprises ont rejoint  
Vallée Sud Bio Parc depuis 2022 :



**1 500 m<sup>2</sup>**  
de bureaux pour les entreprises  
innovantes de la santé

**5**  
événements organisés  
au sein de Vallée Sud Bio Parc

**88h**  
d'accompagnement  
individuel

**2**  
collaborations entre  
des entreprises de Vallée Sud  
Bio Parc et le CEA

### La Maison des Entrepreneurs

**32**  
partenaires et  
**8**  
locataires  
permanents, capacité  
maximale atteinte  
(30 partenaires  
et 6 entreprises locataires  
l'année précédente)

**370**  
porteurs de projets  
accompagnés  
individuellement

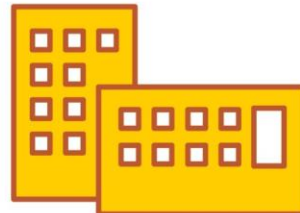
**222 355 €**  
de subventions FSE  
accordé pour  
le dispositif  
d'accompagnement  
à la création  
d'entreprise ainsi  
qu'au post création

Vallée Sud  
Emploi



**2 420**  
jeunes accompagnés  
en 2022-2023

**179 762**  
heures  
d'insertion réalisées  
en 2022-2023



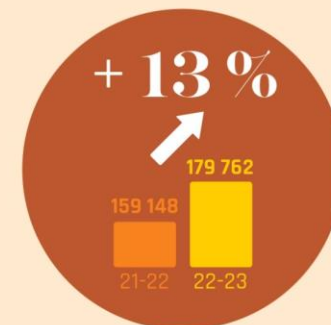
**80 %**

de taux de remplissage

atteint à Vallée Sud Bio Parc  
pour la première année d'exploitation

+ **13 %**

d'heures  
d'insertion  
réalisées pour  
les bénéficiaires  
du Territoire  
entre 2021-2022  
et 2022-2023



Heures d'insertion



## 5.1 Réduire les déchets et préserver les ressources naturelles

### 232 kg d'ordures ménagères produites par habitant sur le Territoire

Réduction de **7 %** de la quantité d'ordures ménagères produites par habitant sur le territoire entre 2019 et 2022.



Distribution de **1 000 composteurs** en 2022-2023 pour un total de **9 798** distribués depuis 2019.

Distribution de **685 lombricomposteurs** en 2022-2023 pour un total de **2 885** distribués depuis 2019.



# - 2 %

de déchets produit par habitant et par an entre 2019 et 2022

- **56% de déchets** (ordures ménagères et emballages) chez les familles accompagnées (**184 foyers pour la saison 2022/2023**) dans le cadre du **Défi Zéro Déchet**, un challenge à l'échelle du Territoire tout entier



## 5.2 Valoriser l'ensemble des déchets ménagers

**88%** des déchets collectés sur le Territoire sont valorisés

**387** tonnes de biodéchets valorisés en 2022

### 2 600 foyers concernés par l'expérimentation de la collecte des biodéchets

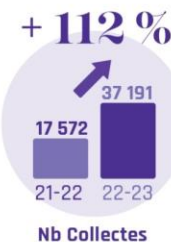
Plus de **1 095 tonnes** de déchets alimentaires valorisés depuis le lancement des collectes

**+ 149 %** de biodéchets valorisés dans les écoles entre 2021 et 2022



**203 000 habitants** desservis par le service Vallée Sud Recycle

**+ 112 %** de collectes réalisées par Vallée Sud Recycle entre 2021-2022 et 2022-2023



Plus de **37 000 rendez-vous** pris sur Vallée Sud Recycle entre septembre 2022 et août 2023



# + 135 %

de biodéchets valorisés sur le territoire entre 2021 et 2022

# 6.1 Sensibiliser au développement durable

## Le démonstrateur écologique de Châtenay-Malabry

3 groupes de travail menés avec les élus sur la programmation des équipements du site

Le Territoire a acquis un terrain de **24 hectares** sur lequel il va conduire plusieurs **projets innovants en matière de transition écologique**. Ce site accueillera :

Une **ressourcerie territoriale** construite à partir de matériaux biosourcés

Une **école de développement durable**

Une **station de production et de distribution d'hydrogène**

Un **démonstrateur de la rénovation énergétique**

Ce site fera également l'objet d'une **renaturation écologique**, et permettra de mettre en avant de manière pédagogique un parcours écologique sur un site naturel

**32** pages sur le développement durable dans les 5 premiers numéros de ONZE

**12** vidéos en lien avec le développement durable sur la page Youtube de Vallée Sud-Grand Paris durant la période 2022-2023



5<sup>ème</sup> numéro du magazine de Vallée Sud-Grand Paris



6<sup>ème</sup> numéro du magazine de Vallée Sud-Grand Paris



# 500

**actions de sensibilisation** en lien avec les déchets, les mobilités et le PCAET organisées pour la saison 2022-2023





# SYNTHÈSE DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vous pouvez consulter librement le

**Rapport Développement Durable** et la **synthèse du rapport** à l'adresse suivante :

<https://www.valleesud.fr/fr/rapport-developpement-durable-2023>



# 2

## L'AVANCEMENT DES ACTIONS DU PCAET





# ► Bilan général de mise en œuvre des actions du PCAET

**4 actions sont mises en œuvre (8%)** : les objectifs fixés dans le PCAET ont été atteints. Ces actions doivent être poursuivies et renforcées pour anticiper les évolutions futures du territoire.

**Plus de la moitié des actions (41/53 soit 77%) sont en cours de réalisation** mais à des stades d'avancement différents :

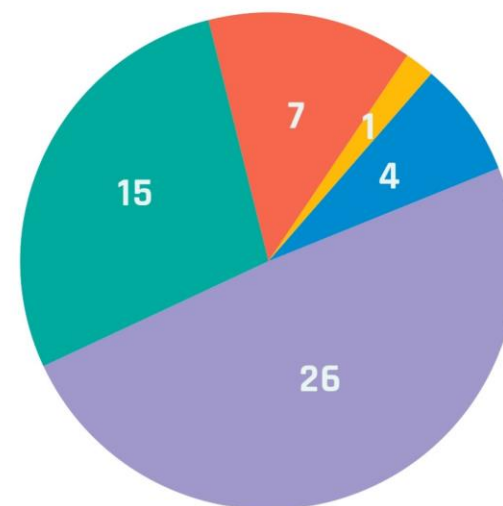
**26 sont en phase de mise en œuvre (49%)** : ces actions ont déjà fait l'objet d'études et si leurs rythmes de réalisation se poursuit, leurs objectifs seront réalisés à court ou moyen terme (végétalisation de l'espace public, généralisation de la collecte des biodéchets, déploiement d'un réseau d'infrastructures de recharge des véhicules électriques, etc.)

**15 sont en phase d'étude préalable (28%)** : ces actions nécessitent une préparation et des études longues, (implantation d'un centre de logistique urbaine, extension des réseaux de chaleur urbain, installation de stations de production et de distribution d'hydrogène, etc.)

**1 action doit être réorientée (2%)** : « Expérimenter la microméthanisation des biodéchets sur un site pilote » en raison d'un changement de réglementation rendant difficile la mise en œuvre de cette action.

**7 actions n'ont pas encore été lancées (13%)** : et doivent faire l'objet d'une attention particulière dans les prochains mois de la part des services concernés afin de réaliser à temps les objectifs du PCAET.

### Etat d'avancement des actions du PCAET

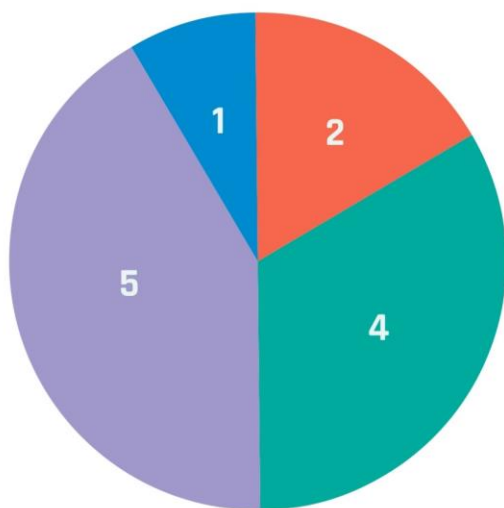


- Action mise en œuvre
- En phase de mise en œuvre
- En phase d'étude préalable
- A réorienter
- A lancer



## Bilan d'avancement du PCAET

# ► Bilan d'avancement des actions de l'orientation Transversale Donner envie d'agir pour la transition énergétique et écologique



- Action mise en œuvre
- En phase de mise en œuvre
- En phase d'étude préalable
- A lancer

## INDICATEURS DE RÉALISATION CLÉS :

# 2 OAP

à forte valeur environnementale intégrée dans le PLUi

# 934 familles

ayant participé au défi zéro déchets depuis 2019

# 39 % des dépenses

de fonctionnement classées comme « favorables » ou « très favorables » dans la démarche de **budget vert** pour l'année 2022

## INDICATEURS DE RÉSULTAT CLÉS :

# - 2 %

de déchets

par habitant sur le Territoire depuis 2019

# 700 000 €

de subventions obtenues pour la rénovation thermique et les mobilités actives en 2023



### ACTION MISE EN ŒUVRE

- ✓ Animer un groupe de travail avec les élus en charge du développement durable

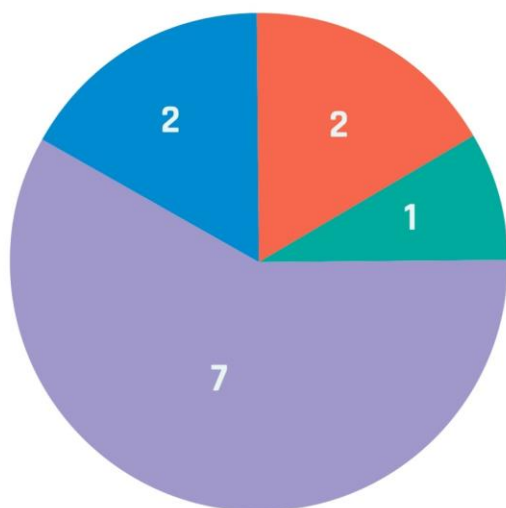






### ACTIONS EN PHASE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Diffusion d'une culture du développement durable auprès des habitants
- ✓ Implication de l'ensemble des agents de VSGP dans la démarche PCAET
- ✓ Identification et amélioration de l'impact environnemental des dépenses de la collectivité
- ✓ Faire du PCAET et du PLUi de véritables outils pour un cadre de vie préservé et valorisé
- ✓ Mise en place d'un démonstrateur écologique territorial dédié à l'innovation et à la sensibilisation du public



## ► Bilan d'avancement des actions de l'orientation A. Diminuer les consommations énergétiques



-  Action mise en œuvre
-  En phase de mise en œuvre
-  En phase d'étude préalable
-  A lancer



### INDICATEURS DE RÉALISATION CLÉS :

**175**

logements rénovés en moyenne par an depuis 2020

**32 %**

de l'éclairage public équipé de LED en 2023

**185 km**

de linéaire cyclable existant en 2023

### INDICATEURS DE RÉSULTAT CLÉS :

**- 10 %**

de consommation d'énergie



liée au chauffage dans les bâtiments de VSGP entre 2021 et 2022

**- 16 %**

de consommation d'énergie liée à l'éclairage public entre 2021 et 2022



#### ACTION MISE EN ŒUVRE

-  Mise en place d'une gestion intelligente des consommations de fluides dans les bâtiments de VSGP
-  Restructuration du réseau de bus porté par le Territoire



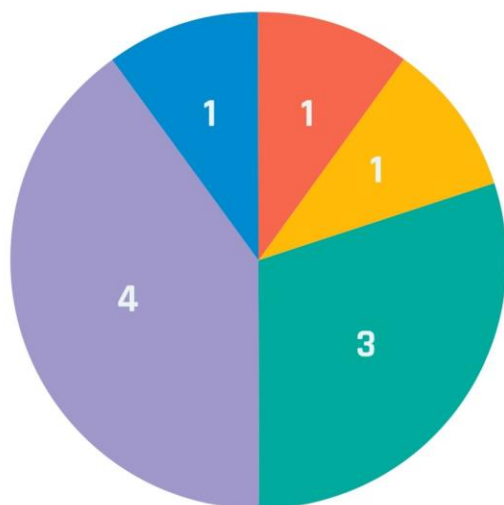
#### ACTIONS EN PHASE DE MISE EN ŒUVRE

-  Réalisation des travaux d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti existant ou futur pour atteindre - 40 % de consommation énergétique d'ici 2030
-  Création d'un dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique
-  Développement des outils de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation énergétique
-  Passage à 100 % d'éclairage public en LED d'ici 2025
-  Extension du réseau d'itinéraire cyclable permettant de circuler en sécurité et rapidement sur des axes structurants



## Bilan d'avancement du PCAET

### ► Bilan d'avancement des actions de l'orientation B. Réduire les émissions de gaz à effet de serre



- Action mise en œuvre
- En phase de mise en œuvre
- En phase d'étude préalable
- A réorienter
- A lancer

## INDICATEURS DE RÉALISATION CLÉS :

**182** arbres plantés  
sur le territoire en 2023

**60** stations  
de recharge destinées  
aux voitures électriques  
sur le territoire  
et **322** points de recharge

**38 %**  
de la flotte de bus  
de VSGP roulent à l'énergie  
électrique en 2023

## INDICATEURS DE RÉSULTAT CLÉS :

**14 %**  
d'énergies renouvelables dans l'alimentation  
en chauffage des équipements de VSGP



### ACTION MISE EN ŒUVRE

- ✓ Inclusion dans les opérations d'aménagement de la production ou de l'utilisation d'énergies renouvelables ainsi que de réseaux de chaleur ou de froid

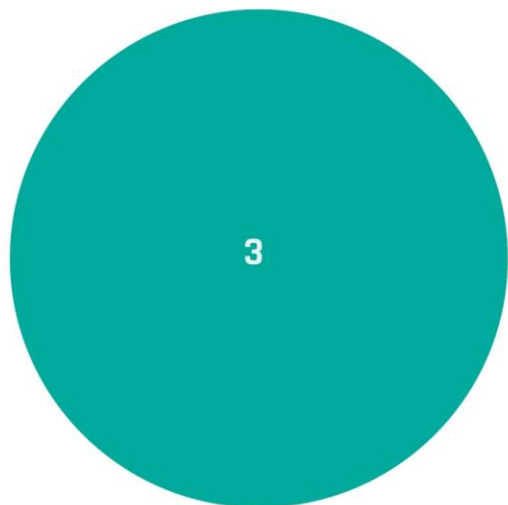


### ACTIONS EN PHASE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Développement de la production d'énergies renouvelables et de récupération sur le territoire
- ✓ Déploiement d'un réseau d'infrastructures de recharges de véhicules électriques sur voiries publiques (compétence Villes)
- ✓ Passage de l'ensemble de la flotte de VSGP à des véhicules 100 % propres d'ici 2025
- ✓ Développement de la présence du végétal en Ville



## ► Bilan d'avancement des actions de l'orientation C. Reconquérir la qualité de l'air



■ En phase d'étude préalable

### INDICATEURS DE RÉALISATION CLÉS :

Réalisation de  
**l'étude de prospective relative à la logistique urbaine**

Réalisation de  
**mesures de la qualité de l'air**  
dans les bâtiments publics

### INDICATEURS DE RÉSULTAT CLÉS :

**Données concernant la qualité de l'air à disposition à partir de 2024 :**  
suivi de l'évolution des polluants Nox, PM10, PM2-5, COVNM, NH3, SO2, etc.

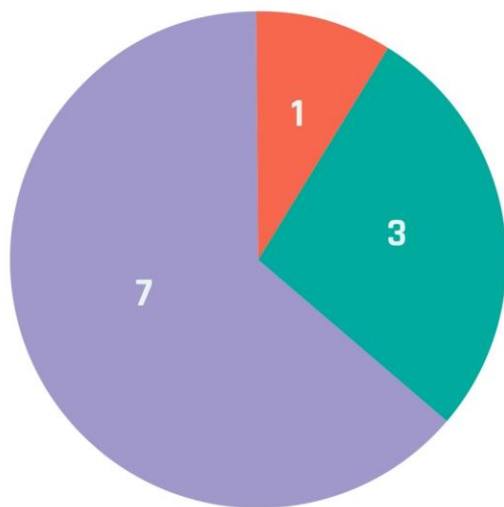


### ACTIONS EN PHASE D'ÉTUDE PRÉALABLE

- ✓ Réduction des émissions liées au transport de personnes
- ✓ Amélioration de la logistique du dernier kilomètre et soutien à l'implantation d'un centre de logistique urbaine
- ✓ Réalisation de diagnostics de qualité de l'air et mise en oeuvre des actions préconisées dans les bâtiments publics

## Bilan d'avancement du PCAET

### ► Bilan d'avancement des actions de l'orientation D. Préserver les ressources et développer l'économie circulaire



- En phase de mise en œuvre
- En phase d'étude préalable
- A lancer

## INDICATEURS DE RÉALISATION CLÉS :

**9 798**  
composteurs  
et **2 885** lombricomposteurs  
distribués, depuis 2019

**111** sites de compostage  
partagé aménagés, depuis 2019

**37 191**  
collectes réalisées par Vallée  
Sud Recycle depuis 2019

## INDICATEURS DE RÉSULTAT CLÉS :

**387 tonnes**  
de biodéchets valorisés en 2023

**- 7 %** d'ordures  
ménagères  
résiduelles produites par habitants  
entre 2019 et 2022

**88 %**  
de déchets valorisés  
sur le territoire en 2023



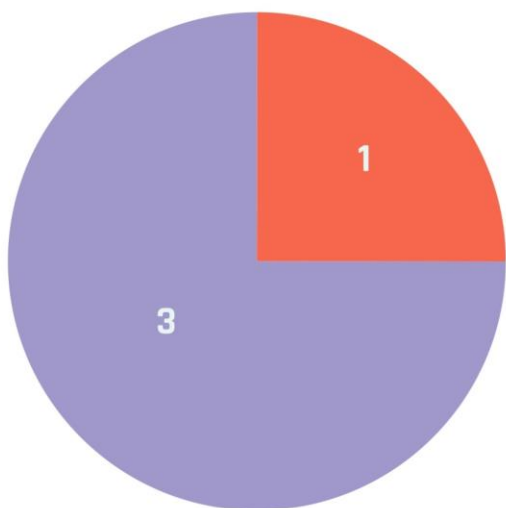
### ACTIONS EN PHASE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Réduction des déchets produits sur le territoire et valorisation de l'ensemble des déchets
- ✓ Généralisation du défi zéro déchet à l'ensemble du territoire
- ✓ Poursuivre la distribution de composteurs et lombricomposteurs sur le territoire
- ✓ Structurer la participation du Territoire aux évènements sur la réduction des déchets et sensibiliser au gaspillage alimentaire
- ✓ Généralisation du service Vallée Sud Recycle
- ✓ Généralisation de la collecte des biodéchets
- ✓ Inclusion de critères favorisant une alimentation moins carbonée dans les marchés publics de restauration collective





## ► Bilan d'avancement des actions de l'orientation E. S'adapter au changement climatique



■ En phase de mise en œuvre  
■ A lancer

### INDICATEURS DE RÉALISATION CLÉS :

Réalisation d'une **étude de résorption des îlots de chaleur urbains**

**67** dossiers de remise en conformité des branchements au réseau d'assainissement instruits entre 2021 et 2023

### INDICATEURS DE RÉSULTAT CLÉS :

**13 440 ml** de réseau d'assainissement renouvelé ou rénové entre 2020 et 2022



#### ACTIONS EN PHASE DE MISE EN ŒUVRE

- ✓ Développement des projets de résorption des îlots de chaleur urbains du territoire dans les bâtiments et espaces publics
- ✓ Anticipation des risques d'inondations en adaptant les réseaux d'assainissement aux événements climatiques extrêmes
- ✓ Adaptation de la végétation des espaces verts et des rues aux évolutions climatiques pour limiter l'arrosage

## Posez vos questions aux élus du Territoire



# 3

## DÉMONSTRATEUR ÉCOLOGIQUE : L'AVANCEMENT DES OPÉRATIONS





# LE DÉMONSTRATEUR ÉCOLOGIQUE

## Les futurs équipements du site de la Sygrie :



**Ecole du Développement Durable  
&  
Ressourcerie territoriale**



→ Ouverture en 2026



**Espace extérieur renaturé**

- Renaturation de 17 ha de friches sur le site
- Création d'une mare écologique
- Potagers, prairies, vergers, etc. pour créer un parcours extérieur

→ Ouverture en 2026

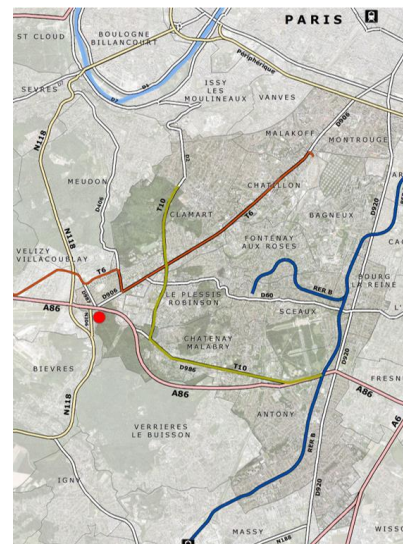
**Station de production et de distribution**



**d'hydrogène bas carbone**

- Production d'hydrogène par électrolyse de l'eau
- Distribution d'hydrogène sur le site
- Ravitaillement d'une partie des véhicules du Territoire

→ Ouverture en 2025



*Situation géographique du site de la Sygrie*

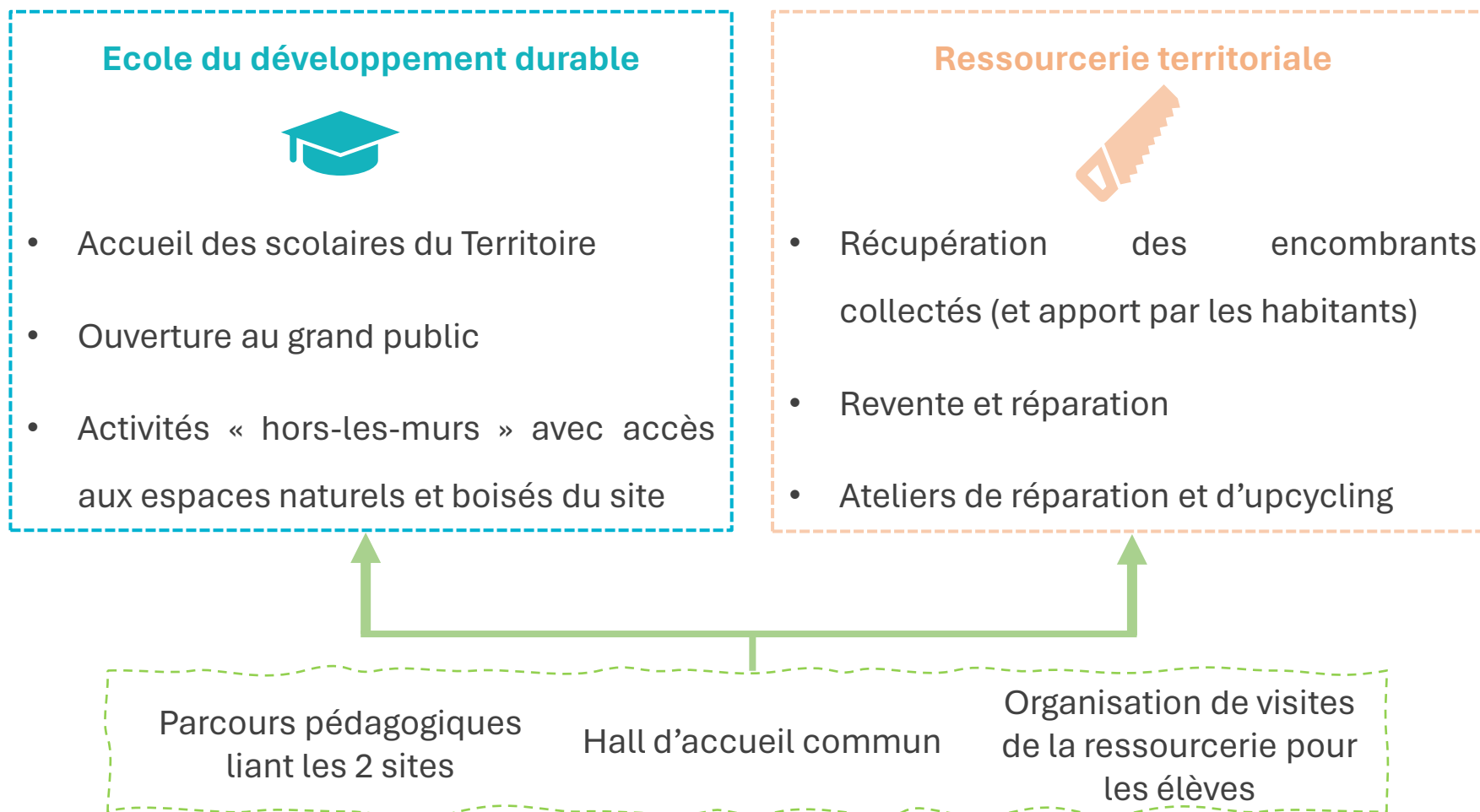


*Perspective de principe de l'école du développement durable / ressourcerie et de l'espace renaturé*



# LE DÉMONSTRATEUR ÉCOLOGIQUE

L'école du développement durable et la ressourcerie territoriale : des équipements interconnectés :



# LE DÉMONSTRATEUR ÉCOLOGIQUE

---

**La construction des bâtiments du démonstrateur écologique : des ambitions environnementales fortes :**

- Les bâtiments présenteront une grande **adaptabilité / modularité**,
- Une attention particulière sera portée au **confort hygrothermique** des bâtiments.
- Le projet favorisera l'utilisation de matériaux suivants :
  - Matériaux biosourcés : à ce titre le Territoire visera le niveau 3 du **label bâtiment biosourcé** ;
  - Bois biosourcés issus essentiellement de filières gérées durablement : à ce titre le Territoire visera le niveau bronze **pacte bois biosourcé** (Fibois).



# LE DÉMONSTRATEUR ÉCOLOGIQUE

---

## La construction des bâtiments du démonstrateur écologique : des ambitions environnementales fortes :

- Le projet vise également à protéger la biodiversité du site :
  - Un écologue accompagne le Territoire dans la réalisation du projet,
  - Un diagnostic de la faune et la flore du site a été réalisé,
  - Le Territoire vise l'obtention du label **Biodiversity Construction**® permettant d'attester la prise en compte ambitieuse de la biodiversité dans le projet.
- Le projet s'intégrera dans une démarche globale visant également une gestion durable de l'eau, de l'énergie, permettant le confort de ses occupants, etc. A ce titre, le Territoire vise le Niveau argent de la démarche **Bâtiment Durable Francilien**.

# 4

## LES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES DES ÉQUIPEMENTS TERRITORIAUX



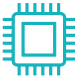



# LES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

Mise en œuvre du **Plan d'Action Energie Immobilier 2020-2030** poursuivant les objectifs suivants :

-  - **46 % de consommations énergétiques** dans les équipements territoriaux (hors piscine) en 2030
-  - **20 % d'émissions de gaz à effet de serre** en 2030 (soit 2 100 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par an)



Afin de réaliser ces objectifs :

-  Remplacement des **systèmes de chauffage, ventilation et climatisation** des équipements,
-  Remplacement des éclairages par des **LED**,
-  **280 compteurs de suivi des consommations énergétiques** installés sur l'ensemble des équipements territoriaux,
-  Mise en place d'un **logiciel de supervision énergétique**.



*Perspective du conservatoire Darius Milhaud - Antony*

Réduction des consommations énergétiques dans les équipements du Territoire entre 2021 et 2022 :

-  - **10 %** de consommations énergétiques liées au chauffage
-  - **6 %** des consommations énergétiques totales

# LES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

---

Les équipements territoriaux concernés par les rénovations énergétiques :

- **Conservatoires** : Antony, Malakoff, Clamart et Châtillon ;
- **Médiathèques** : Clamart (Buanderie), Fontenay-aux-Roses et Bagneux ;
- **Théâtres** : Clamart (Jean Arp), Malakoff (Fabriques des Arts et Marcel Pagnol) ;
- **Piscines** : Montrouge et Antony (Lionel Terray) ;
- **Bureaux** : Siège de Vallée Sud-Grand Paris et Maison de l'entrepreneur.

➔ Montant prévisionnel des opérations : **27,2 M€ TTC**



# LES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

Des objectifs de réduction des consommations énergétiques ambitieuses pour les premiers équipements territoriaux rénovés ou en cours de rénovation :

Type de site	Ville	Objectif de réduction des conso énergétiques
Médiathèque	Fontenay-aux-Roses	- 45 %
Médiathèque de la Buanderie	Clamart	- 25 %
Conservatoire Darius Milhaud	Antony	- 47 %
Conservatoire	Malakoff	- 40 %
Aquapol	Montrouge	- 42 %


# LES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES


Mise en œuvre des objectifs de réduction des consommations d'eau dans les piscines également dans le cadre du **Plan d'Action Energie Immobilier 2020-2030** :

 - **20 % de consommations énergétiques** dans piscines territoriales en 2030,

 **100 L d'eau par baigneur** dans les piscines du Territoire en 2025.

Afin de réaliser ces objectifs :


 Mise en place de **matériels plus performants** dans les piscines (remplacement des déchloramineurs par exemple)

 Démolition de **2 piscines territoriales** pour des reconstructions selon des normes environnementales d'excellence (**Stade Nautique de Châtillon-Malakoff et Piscine du Hameau au Plessis-Robinson**)



*Aquapol rénové - Montrouge*

Réduction des consommations d'eau dans les piscines du Territoire :

 - **10 %** de consommation d'eau entre 2021 et 2022

 - **20 000 m<sup>3</sup>** de consommation d'eau entre 2021 et 2022

# 5

## LA COLLECTE DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE



# LA COLLECTE DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE

---

Le Territoire est déjà engagé depuis plusieurs années dans la gestion des déchets alimentaires :

→ **210 tonnes** de déchets alimentaires collectés dans **93 établissements scolaires** en 2023.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, **50 000 foyers** (pavillons et petits/moyens collectifs) sont desservis par la collecte des déchets alimentaires en porte à porte.

→ Distribution d'un kit par foyer composé d'un bac, d'un bioseau et d'un paquet de sacs biodégradables ;

→ **Environ 300 tonnes** de biodéchets alimentaires collectés depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2024**.



# 6

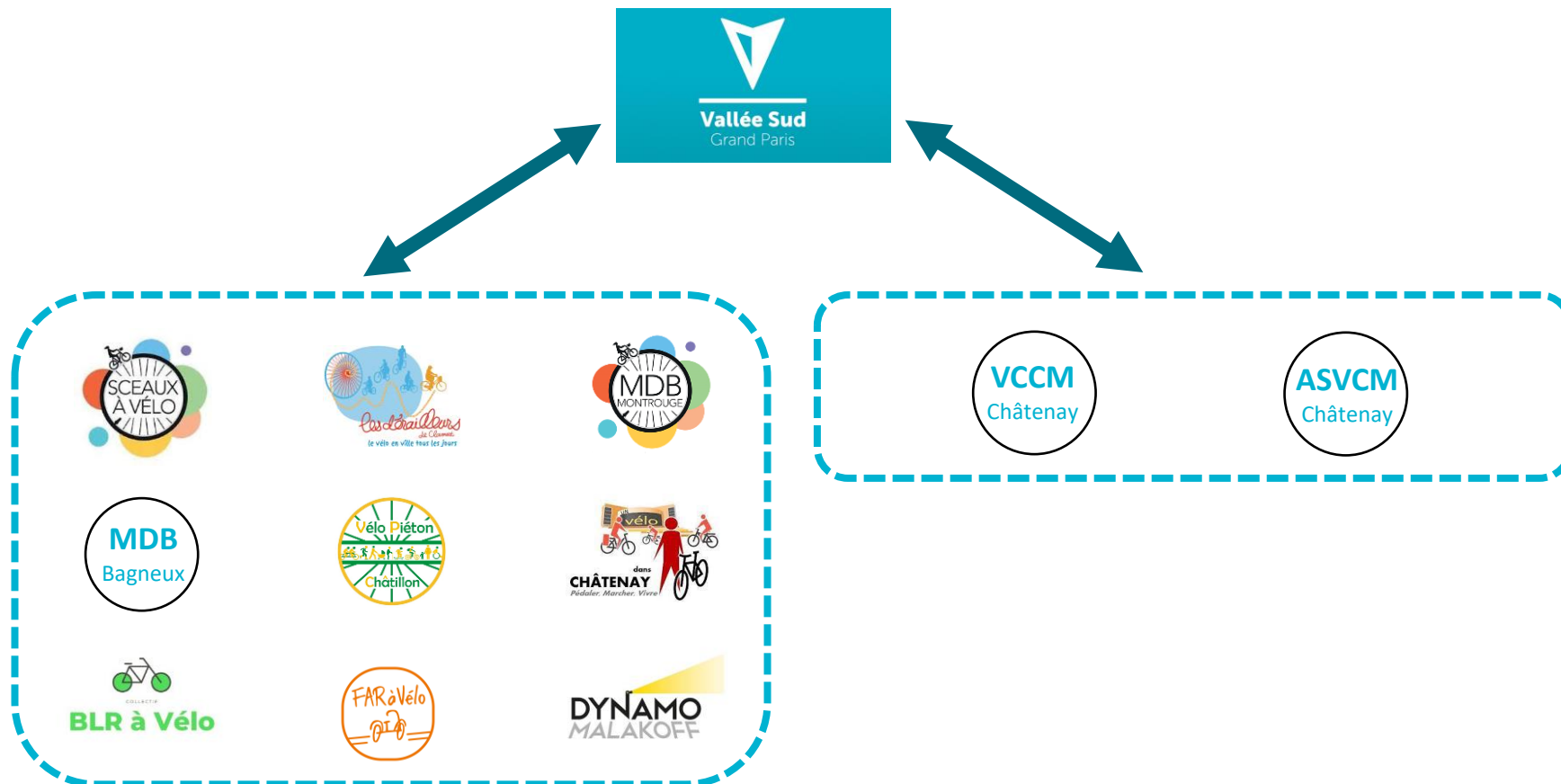
## LES ACTIONS MENÉES AVEC LES ASSOCIATIONS VÉLO



# LES ACTIONS MENÉES AVEC LES ASSOCIATIONS VÉLO

Signature le 19 décembre 2023 d'une **charte d'engagements réciproques** entre le

Territoire **Vallée Sud-Grand Paris** et le **Collectif Vélo VSGP**



# LES ACTIONS MENÉES AVEC LES ASSOCIATIONS VÉLO

---

Dans le cadre cette **charte d'engagements réciproques** il est notamment prévu :

- L'organisation de **comités de suivi vélo** à échéance régulière,
- L'organisation de **comités techniques** sur des sujets d'application précis,
- **L'association du collectif aux travaux de préfiguration** de l'installation de VelosBox, abris sécurisés hors gare, etc.
- **L'association du collectif aux réflexions techniques** dès les premières hypothèses d'aménagements cyclables.

# LES ACTIONS MENÉES AVEC LES ASSOCIATIONS VÉLO

Un exemple de co-construction des aménagements cyclables avec les associations vélo du territoire : la **rue Jean-Baptiste Clément à Clamart** :

- **Transmission des plans des aménagements cyclables** aux associations vélo,
- Organisation de **5 réunions de projet** associant :
  - Vallée Sud-Grand Paris ;
  - Les équipes de maîtrise d'œuvre ;
  - Les associations vélo.





# LES ACTIONS MENÉES AVEC LES ASSOCIATIONS VÉLO

A la suite des échanges avec les associations, **les plans des aménagements cyclables de l'avenue Jean-Baptiste Clément ont été modifiés :**

- **Elargissement** des aménagements cyclables ;
- Suppression des **ressauts** ;
- Ajout d'une **différence de niveau entre aménagement cyclable et trottoir** ;
- Réflexion commune avec les associations concernant les **revêtements**.



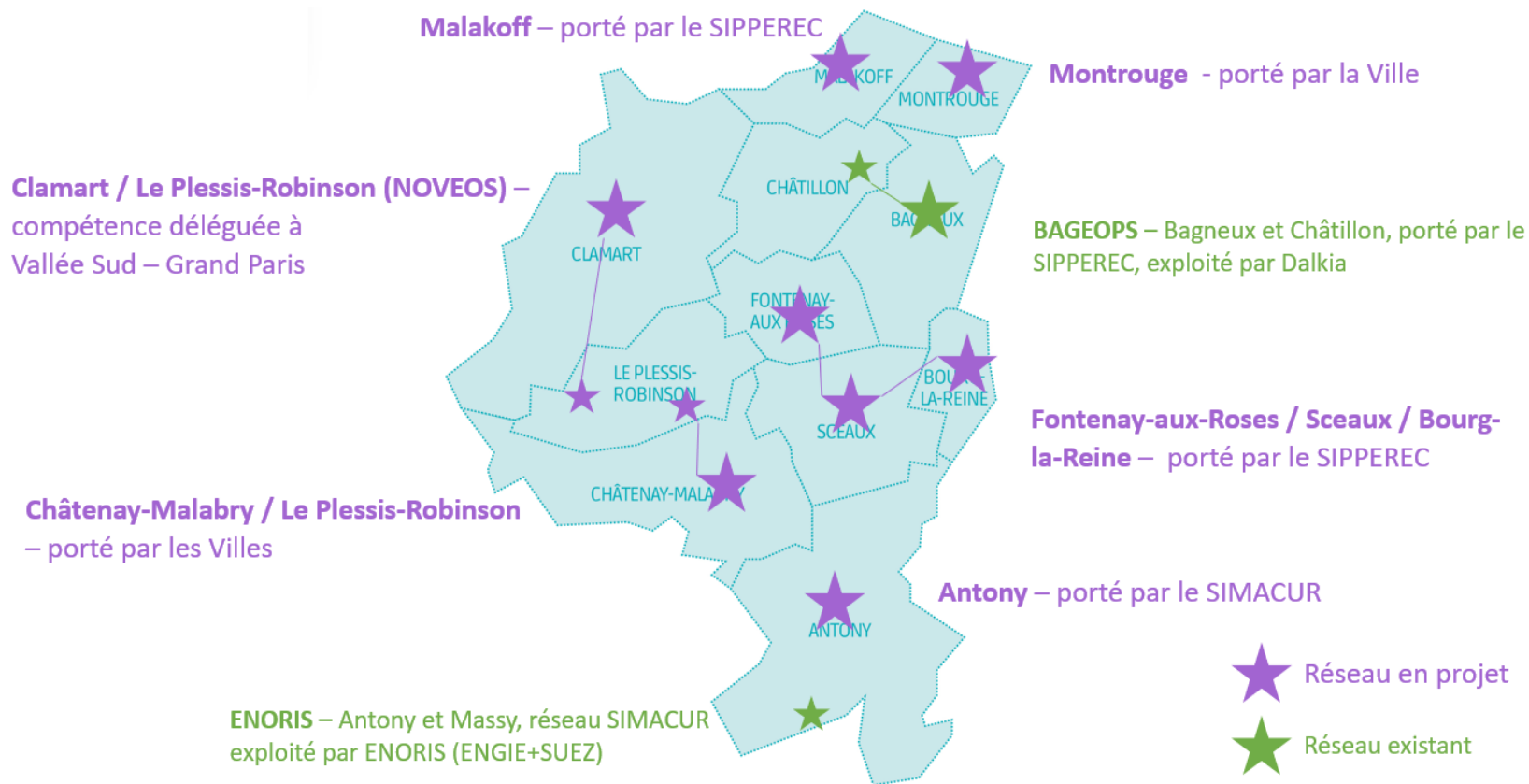
7

## TEMPS D'ÉCHANGES : QUESTIONS-RÉPONSES



# COORDINATION DES PROJETS DE GÉOTHERMIE PROFONDE

## La coordination des réseaux de chaleur urbains sur le territoire de Vallée Sud-Grand Paris :



## Posez vos questions aux élus du Territoire







# CONCLUSION



# CONCLUSION

---

Merci de votre participation et  
rendez-vous pour le prochain

Comité de suivi PCAET :

**4ème trimestre 2024**

